



Mairie de **CASTILLON-SAVES**

32490 CASTILLON-SAVES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2021 à 20 h 30 (Convocation du 06/04/2021)

Le Conseil municipal de la commune de Castillon-Savès, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien Délix.

Présents : Mickaël CASONATO, Julien DELIX, Nicolas FERRER, Nathalie HENRY, Thierry IDRAC, Mickaël LECLERCQ, Michel MILHORAT, Laure MOTHE, José SERRANO, Guylaine VEISSAIRE.

Absents : Christelle NELAUPE.

Secrétaire de séance : Michel MILHORAT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et soumet au vote le procès-verbal de la séance précédente, du 26/03/2021 qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour. Le Conseil, après avoir entendu Monsieur le Maire, délibère comme suit :

1. Délibération – Comptes de gestion 2020

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

2. Délibération – Comptes administratifs 2020

Monsieur le maire quitte l'assemblée le temps du vote et remplacé par le premier adjoint.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des votants.

3. Délibération – Affectation du résultat 2020

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Les résultats 2020 sont affectés à l'unanimité au budget 2021.

4. Vote des budgets 2021 (BP principal et annexe)

Présentation des budgets en dépenses et recettes prévisionnels 2021 sur les deux budgets en fonctionnement et en investissement dont un budget investissement spécifique au futur lotissement de l'entrée du village.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Les budgets 2021 sont approuvés à l'unanimité.



Mairie de CASTILLON-SAVES

32490 CASTILLON-SAVES

5. Délibération – Taux des taxes directes locales 2021

Afin de ré équilibrer le budget 2021 à la suite de la baisse des réversions de l'état, et de l'augmentation de quelques dépenses (sécurité incendie, écoles).

Monsieur le maire en accord avec la commission finance de la commune propose une augmentation de la taxe sur le foncier bâti de 1.5% (soit une augmentation de 20 € en moyenne pour un foyer de la commune).

Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 9

L'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti est approuvée par le conseil municipal.

6. Questions diverses :

- Encore un début d'incendie dans un conteneur à poubelle lié à un dépôt de cendres encore incandescentes.
- Prévoir un groupe de travail pour créer un plan du cimetière permettant la localisation des concessions deux membres du conseil municipal se portent volontaires : Guylaine VEISSAIRE et Mickaël LECLERCQ.

La séance est levée à 22 h 08

Monsieur le Maire,
Julien Délix